

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

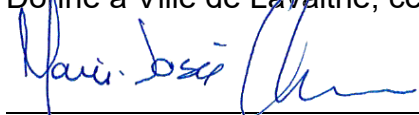
Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 5 mai 2025, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par monsieur Denis Dusseault a pour but d'aménager, au 501, rue Notre-Dame, un logement additionnel dans le garage détaché.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 5 mai 2025.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 17 avril 2025.



Marie-Josée Charron, greffière